

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS
ET SERVICES BANCAIRES
APPLICABLES
AUX PARTICULIERS
AU 1^{er} JANVIER 2017



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Les tarifs sont exprimés en euros TTC.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : le guide tarifaire des produits et services proposés par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est également disponible sur notre site internet www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾ ou dans votre agence habituelle.

Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux normal en vigueur en France au 01/01/2017.

⁽¹⁾ Coût de la connexion selon fournisseur d'accès Internet.

■ Extrait standard des tarifs 2017 aux Particuliers

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet) : Direct Écureuil	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (AlertÉcureuil)	2,05 €/mois (hors coût opérateur téléphonique), soit 24,60 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)	42,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)	42,00 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	39,95 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB ⁽¹⁾ d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait (à partir du 4 ^{ème} retrait par mois)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA ⁽²⁾)	• En agence : 3,80 €/virement • Par Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA ⁽²⁾	• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : Gratuit • Frais par paiement d'un prélèvement Gratuit
Commission d'intervention ⁽³⁾	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement ⁽⁴⁾⁽⁵⁾)	18,30 €/an
Frais de tenue de compte	3,50 €/trimestre soit 14,00 €/an

(1) Distributeur Automatique de Billets.

(2) Voir lexique page 44.

(3) Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

(4) Assurance Moyens de Paiement est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

(5) Tarif en vigueur au 01/11/2016.

Bien gérer vos comptes au quotidien : Les conseils de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

> 4 conseils clés à mettre en pratique au quotidien

[LE BON CONSEIL]

1 - Suivre ses comptes régulièrement

[NOS SOLUTIONS]

Direct Ecureuil Internet et Direct Ecureuil Mobile : vous gérez au mieux vos comptes où que vous soyez et quand vous le souhaitez.

- Vous bénéficiez d'un ACCÈS GRATUIT, 24h/24 et 7j/7 à partir de votre connexion internet depuis votre ordinateur, votre Smartphone ou tablette numérique.
- Vous consultez en direct toutes vos opérations sur vos comptes (tout type de compte Caisse d'Épargne).
- Vous pouvez également effectuer tous vos virements internes et externes.

[L'ASTUCE]

- Vous avez oublié vos codes d'accès à Direct Ecureuil : contactez votre conseiller. Il vous redonnera votre identifiant et vous attribuera un nouveau mot de passe.

[LE BON CONSEIL]

2 - Se créer des alertes

[NOS SOLUTIONS]

AlertEcureuil (service d'alerte par SMS) : vous suivez vos opérations au doigt et à l'oeil !

Grâce au service AlertEcureuil (version Individuelle ou Famille - cf. page 11)

- Vous paramétrez vos alertes
- Vous recevez ainsi directement vos alertes sur votre portable par SMS

[L'ASTUCE]

4 types d'alertes sont à votre disposition :

- L'envoi du solde : pour connaître dès le lundi (ou un autre jour de votre choix) le montant dont vous disposez pour vos achats de la semaine.
- L'alerte sur solde : pour être informé avant que votre compte ne passe à découvert ou en dessous d'un seuil que vous aurez déterminé.
- L'alerte sur encours carte bancaire : pour ne plus être surpris par le montant de vos dépenses en fin de mois et être averti quand l'encours dépasse le montant que vous vous étiez fixé.
- L'alerte opération créditrice : un bon moyen de s'assurer que son salaire ou qu'un versement en attente a bien été versé.

[LE BON CONSEIL]

3 - Bien gérer ses besoins en trésorerie

[NOS SOLUTIONS]

Établir et gérer son budget régulièrement et aussi :

• Anticiper les imprévus :

Pour faire face à un décalage de trésorerie vous pouvez bénéficier d'une autorisation de découvert adaptée à votre situation (après étude de votre dossier avec votre conseiller et sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes).

• Étaler certaines dépenses :

Optez pour une carte à débit différé et regroupez ainsi vos débits de carte bancaire du mois le 4 du mois suivant. Vos retraits d'espèces par carte restent néanmoins débités au jour le jour.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes propose de nombreux produits et services pour vous aider à vivre votre banque au quotidien ainsi que des prix avantageux pour les clients jeunes (moins de 26 ans) et les familles (avantages tarifaires du Bouquet Liberté notamment).

Grâce à la carte de débit / crédit Izicarte⁽¹⁾, vous avez la possibilité de régler, au choix, au comptant ou à crédit.

[L'ASTUCE]

- Le service franchise d'agios (détail page 17) vous permettra d'alléger les frais de découvert.
- Vous avez un besoin de trésorerie ponctuel : débloquez en un clic votre réserve de crédit Izicarte⁽¹⁾ sur votre espace Direct Écureuil Internet ; en 48H les fonds sont à votre disposition.

[LE BON CONSEIL]

4 - Ne pas hésiter à contacter son conseiller en cas de difficultés

[NOS SOLUTIONS]

Votre conseiller est à votre écoute pour vous accompagner et vous pouvez le joindre par mail sécurisé ou par téléphone. En cas d'indisponibilité du conseiller au moment de l'appel, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'engage à vous recontacter dans les 24h.

[L'ASTUCE]

- Vous ne connaissez pas le numéro de téléphone de votre conseiller ? Retrouvez-le, soit directement dans votre espace Direct Écureuil Internet ou Mobile, soit en reprenant un de vos relevés de compte.

> Pour nos clients Jeunes : des services spécifiques et des prix doux !

Quand on est jeune, la moindre dépense pèse dans le budget, on a besoin d'être accompagné...

• La Caisse d'Épargne propose à ses jeunes clients :

- Des produits dédiés pour les guider vers l'autonomie dans la gestion de leur compte (par exemple, la Carte Bancaire Rechargeable pour s'initier prudemment à l'utilisation d'une carte de paiement)
- Une tarification très douce sur les produits et services bancaires essentiels.
- Une remise de 50% sur le tarif de nombreux produits et services (cf. page 35 - Rubrique Offres dédiées Jeunes).

> Pour les Familles : des avantages tarifaires progressifs

La Caisse d'Épargne, c'est aussi la banque de toute la famille : profiter d'avantages tarifaires sur de nombreux services et assurances (notamment en souscrivant l'offre groupée de services Bouquet Liberté).

(1) IZICARTE est un produit associé au crédit renouvelable IZICARTE. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateur 89 Quai Panhard et Levassor 75634 Paris Cedex 18. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture	8
Relevés de compte	8
Tenue de compte	8
Services en agence	9
Service Bancaire de Base	10

2 BANQUE À DISTANCE

Service de banque à distance	11
Mon Banquier en ligne	11
E-documents	11
Règlement SEPAmail	11
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS	11
Coffre-fort numérique	11
Libre Service Écureuil	11
Service de sécurisation des opérations.. en ligne (SOL)	11

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes	12
Virements SEPA	15
Prélèvements SEPA et TIP SEPA	16
Chèques	17
Autres services	17

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté	18
Autres offres groupées de services	21
(dont l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité et l'Offre Coloc)	

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention	24
Opérations particulières	24
Incidents de paiement	24
Frais divers	25

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts	26
Crédits à la consommation	26
Crédits immobiliers	27
Cautions	29

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire	30
Placements financiers	31
Ordres de bourse	31
Autres services	32

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Assurances liées à un compte	33
Protection au quotidien	33
Assurances prévoyance	34
Assurance liée à un prêt immobilier	34

9 OFFRES DÉDIÉES JEUNES



Offres spécifiques aux clients de moins de 26 ans	35
Produits et services bénéficiant d'un tarif spécifique Jeunes	36

10 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



SCI Patrimoniaire et SCI de Particuliers	39
Successions	39
Autres prestations non disponibles en agence	39

11 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Achat/Vente billets de banque étrangers	40
Chèques de voyage	40
Virements	40
Chèques	41
Retraits et paiements par cartes	41

12 RÉSOUDRE UN LITIGE



Service Relations Clients	42
Service Médiation du réseau	42
Caisse d'Épargne	

LEXIQUE ET NOTES



Lexique	44
Notes	46

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

■ Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture de compte **Gratuit**
- Aide à la mobilité :
 - Service d'aide à la mobilité (liste des opérations automatiques et récurrentes) **Gratuit**
 - Domilis (service de transfert de virements/prélèvements) **Gratuit**
 - Mobiliz⁽¹⁾ **Gratuit**
- Désolidarisation de compte joint **Gratuit**
- Gestion d'un compte en instance de clôture **Gratuit**
- Clôture de compte **Gratuit**

■ Relevés de compte

- Relevés de compte au format papier ou numérique :
 - Périodicité mensuelle dont relevé mensuel multiproduit (compte de dépôt + livrets) **Gratuit**
 - Périodicité bimensuelle 25,50 €/an
 - Périodicité hebdomadaire 51,00 €/an
- Récapitulatif annuel de frais (au format papier ou numérique) **Gratuit**
- Édition d'un historique d'opération de compte 3,55 €/l'unité
- Édition d'un historique d'opération de compte envoyé par courrier 4,45 €/l'unité

■ Tenue de compte

- Frais de tenue de compte (hors offres groupées de services) 3,50 €/trimestre soit 14,00 €/an
- Frais de tenue et de gestion de compte inactif⁽²⁾⁽³⁾ (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire financier) 30,00 €/an

(1) Accompagnement au transfert de compte d'une Caisse d'Épargne vers une autre Caisse d'Épargne.

(2) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

(3) Compte inactif voir lexique page 44.



■ Services en agence

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque⁽¹⁾ **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces à la Caisse d'Épargne Aquitaine **Gratuit**
Poitou-Charentes, vos comptes étant ouverts dans une autre Caisse d'Épargne
(opération nécessitant un mail de la Caisse d'Épargne de domiciliation⁽¹⁾)
- Retrait-dépannage d'espèces Selon tarifs de la CE d'accueil
avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne
(opération nécessitant un mail de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes)
- Remise de chèque(s) Date de valeur J+1 jour ouvré⁽²⁾ **Gratuit**
- Remise de chèque(s) CESU bancaires (Chèque Emploi Service Universel) **Gratuit**
Date de valeur J+1 jour ouvré⁽²⁾
Les remises CESU-TSP (Titre Spécial de Paiement) ne sont plus acceptées en agence.
- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité⁽³⁾ Jusqu'à 15 jours calendaires
- Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé **Gratuit**
- Paiement d'un chèque Date de valeur J⁽²⁾

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽⁴⁾

- Pièce d'opération 17,50 €/l'unité
- Attestations :
 - Attestations diverses 14,50 €/l'unité
 - Attestation de virement (Avis de sort) 14,50 €/l'unité
 - Attestation de situation de compte(s) et produit(s) détenu(s) 38,00 €/l'unité
- Photopies :
 - D'un document 1,30 €/l'unité
 - D'un chèque 14,05 €/l'unité
- Envoi de documents divers :
 - Frais d'envoi simple 1,75 €/l'unité
 - Frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception 7,65 €/l'unité

(1) Pour tout retrait d'espèces d'un montant supérieur à 2 000 €, vous devez prévenir l'agence dans laquelle vous souhaitez effectuer le retrait 72 h auparavant.

(2) Jour ouvré selon définition Banque de France : du lundi au vendredi. J = date de comptabilisation.

(3) Cf. lexique page 45.

(4) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L. 133-1 du Code Monétaire et Financier.

AUTRES SERVICES

- Frais de traitement de recherche d'adresse inconnue (Pli non distribué) et de conservation des avoirs 35,00 €/an
- Service rémunération⁽¹⁾ (hors offres groupées de services) Service suspendu
- Edition de BIC (Bank Identifier Code) / IBAN (International Bank Account Number) **Gratuit**
- Changement d'adresse **Gratuit**

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance) :
 - Petit modèle 54,20 €/an
 - Offre privilège, titulaire d'une offre groupée de services 43,36 €/an
 - Modèle moyen 108,40 €/an
 - Offre privilège, titulaire d'une offre groupée de services 86,72 €/an
 - Grand modèle 162,60 €/an
 - Offre privilège, titulaire d'une offre groupée de services 130,08 €/an
- Frais d'ouverture forcée du coffre-fort (tous motifs) Frais réels
- Coffre-fort numérique 1,35 €/mois
soit 16,20 €/an

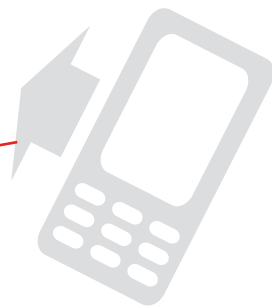
■ Service Bancaire de Base

Service défini à l'article D.312-5 du Code monétaire et financier fourni dans le cadre du droit au compte

- Ce service de base comprend : **Gratuit**
 - L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
 - Un changement d'adresse par an
 - La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
 - La domiciliation de virements bancaires
 - L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
 - La réalisation des opérations de caisse
 - L'encaissement de chèques et de virements bancaires
 - Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou- Charentes
 - Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
 - Des moyens de consultation à distance du solde du compte
 - Une carte de paiement (Visa Electron Sensea) dont chaque utilisation est autorisée par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
 - Deux formules de chèques de banque par mois

(1) Le service rémunérateur du compte de dépôt est suspendu depuis le 01/01/2015.

2 BANQUE À DISTANCE



2

■ Service de banque à distance

- Services de banque à distance Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS (Direct Ecureuil) :
 - Abonnement au service de banque à distance (Direct Ecureuil) **Gratuit**
 - Frais d'utilisation des services de banque à distance :
 - Internet⁽¹⁾ **Gratuit**
 - Solution Mobile⁽¹⁾ **Gratuit**
 - Téléphone 3241 **Service gratuit + prix appel**

■ Mon Banquier en ligne

- Votre agence en ligne **Gratuit**

■ E-documents dont relevé de compte en ligne

- Vos relevés de compte de dépôt demeurent disponibles durant 10 ans à partir de leur mise à disposition sur la Banque à Distance **Gratuit**

■ Règlement SEPAmail

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Emission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail **Gratuit**

■ Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS

- AlertEcureuil Formule Individuelle :
 - Frais d'abonnement au service (prélèvement mensuel) **2,05 €/mois soit 24,60 €/an**
- AlertEcureuil Formule Famille⁽²⁾ :
 - Frais d'abonnement au service (prélèvement mensuel) **3,90 €/mois soit 46,80 €/an**
 - 1,35 €/mois soit 16,20 €/an**

■ Coffre-fort numérique

■ Libre Service Ecureuil **Gratuit**

- Service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et bornes libre service Caisse d'Épargne. Dépôt d'espèces, de chèques (selon fonctionnalité du DAB⁽³⁾), gestion de virements internes et consultation du solde de tous vos comptes dans les distributeurs Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes.

■ Service de sécurisation des opérations en ligne (SOL)

- Adhésion au service SOL SMS **Gratuit**

(1) Coût de la connexion selon votre fournisseur d'accès.

(2) Le service est réservé au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

(3) Distributeur Automatique de Billets.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

■ Cartes (hors offres groupées de services)

COTISATIONS CARTES (Prélèvement à la date anniversaire de souscription)

Cartes de paiement

• Carte Visa Infinite	310,00 €/an
• Carte Visa Platinum à débit différé	195,00 €/an
• Carte Visa Premier à débit immédiat ou débit différé	131,00 €/an
• Carte Visa Classic à débit immédiat ou débit différé	42,00 €/an
• Carte Visa Electron Sensea	39,95 €/an

Cartes de retrait

• Carte Nomade	15,50 €/an
• Carte Equilibra Interbancaire et Internationale (avec ou sans code) ou carte Nomea ⁽¹⁾	23,00 €/an
• Carte de Retrait Nationale (n'est plus commercialisée)	23,00 €/an
• Carte de Retrait Nationale Majeurs Protégés sécurisée (n'est plus commercialisée)	12,90 €/an

Cartes de débit/crédit

• Carte Visa Platinum Izicarte ⁽²⁾ à débit différé	195,00 €/an
• Carte Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat ou débit différé	131,00 €/an
• Carte Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat ou débit différé	42,00 €/an

Carte de crédit

• Carte Teoz ⁽²⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)	18,00 €/an
---	------------

PAIEMENTS PAR CARTE (la carte est émise par votre Caisse d'Épargne)

• Paiement en euros dans la zone euro	Gratuit
• Paiement en devises :	
• Commission proportionnelle	2,80 %/opération
• Maximum de perception	6,25 €/opération

(1) Sous réserve de commercialisation courant 2017.

(2) IZICARTE et TEOZ sont des produits associés au crédit renouvelable. IZICARTE et TEOZ sont des produits de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 €. Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateur 89, Quai Panhard et Levassor, 75634 Paris Cedex 18. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro)

- Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets :
 - Frais par retrait d'espèces à un DAB⁽¹⁾ d'une Caisse d'Épargne **Gratuit**
 - Frais par retrait d'espèces à un DAB⁽¹⁾ d'une autre banque :

Carte détenue	A l'Unité	Dans une Offre Satellis	Dans un Bouquet Liberté
Visa Electron Sensea	- Jusqu'à 3 retraits dans le mois : Gratuit - A partir du 4 ^{ème} retrait dans le mois : 1,00 €/retrait		
Visa Classic à débit immédiat ou débit différé	- Jusqu'à 3 retraits dans le mois : Gratuit - A partir du 4 ^{ème} retrait dans le mois : 1,00 €/retrait		- Jusqu'à 5 retraits dans le mois : Gratuit - A partir du 6 ^{ème} retrait dans le mois : 1,00 €/retrait
Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat ou débit différé			
Visa Premier à débit immédiat ou débit différé	Tous les retraits dans l'Union Européenne dans le mois : Gratuit		
Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat ou débit différé			
Visa Platinum à débit différé			
Visa Platinum Izicarte ⁽²⁾ à débit différé			
Visa Infinite			

- Retraits SMS : frais par retrait d'espèces sans carte bancaire à un DAB⁽¹⁾ d'une Caisse d'Épargne 2,00 €/opération
- Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque :
 - Frais par retrait d'espèces en agence Caisse d'Épargne **Gratuit**
 - Frais par retrait d'espèces au guichet agence d'une autre banque 6,60 €/opération

(1) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

(2) IZICARTE est un produit associé au crédit renouvelable. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateur 89, Quai Panhard et Levassor, 75634 Paris Cedex 18. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

SERVICE RETRAITS DÉPLACÉS ILLIMITÉS PAR CARTE À UN DAB⁽¹⁾ D'UNE AUTRE BANQUE EN ZONE EURO DONT FRANCE

- Cotisation 1,25 €/mois
soit 15,00 €/an

Retraits en devises

- Frais par retrait d'espèces à un DAB⁽¹⁾ d'une autre banque :
 - Commission proportionnelle 2,90%
 - Commission fixe 3,23 €
- Frais par retrait d'espèces en agence sans émission de chèque :
 - Commission proportionnelle 2,80%
 - Commission fixe 6,25 €

SERVICE RETRAITS DÉPLACÉS À L'INTERNATIONAL (RÉSERVÉ AUX 12-25 ANS)

- Cotisation 1,10 €/mois
soit 13,20 €/an

Service offrant un nombre illimité de retraits à un DAB⁽¹⁾ d'une autre banque en zone euro et 4 retraits par mois hors zone euro.

OPPOSITIONS SUR CARTE

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux **Gratuit**

LES AUTRES SERVICES

Choix du visuel collection permanente

- Carte Visa Premier Izicarte⁽²⁾, Carte Visa Premier :
 - 1^{er} visuel **Gratuit**
 - Visuels suivants 12,35 €/visuel⁽³⁾
- Carte Visa Classic Izicarte⁽²⁾, Carte Visa Classic 12,35 €/visuel⁽³⁾

Choix du visuel personnalisé

- Carte Visa Classic Izicarte⁽²⁾, Carte Visa Classic 12,35 €/visuel⁽³⁾

Retour au visuel standard

- Dans le cadre d'un renouvellement carte **Gratuit**
- Hors renouvellement carte 12,35 €/visuel

Autres services

- Réédition/réactivation de code confidentiel 8,85 €/opération
- Refabrication de carte avant échéance (suite à détérioration, perte, vol/usage frauduleux, modification d'état civil) 13,70 €/opération
- Refabrication de carte Téoz⁽²⁾ 8,00 €/opération

(1) Distributeur Automatique de Billets.

(2) IZICARTE et TEOZ sont des produits associés au crédit renouvelable. IZICARTE et TEOZ sont des produits de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateur 89, Quai Panhard et Levassor, 75634 Paris Cedex 18. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection ou personnalisé (en cas de souscription, renouvellement à l'échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte). Tarification due pour toute la durée de la carte.

- Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait distributeur ou paiement⁽¹⁾ 12,25 €/opération
- Frais d'envoi de carte en recommandé 7,70 €/opération
- Frais d'envoi en express de carte et/ou de code confidentiel 50,00 €/opération

Services de paiement électronique ou mobile

- E-carte bleue 0,80 €/mois
soit 9,60 €/an
- S-Money Mise en service gratuite*
- Apple pay **Gratuit***

* Certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales.

Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL)

- Service de Sécurisation des Opérations en Ligne par SMS (SOL SMS) **Gratuit**

■ Virements SEPA

RÉCEPTION D'UN VIREMENT **Gratuit**

ÉMISSION D'UN VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Frais par virement :
 - Occasionnel **Gratuit**
 - Permanent **Gratuit**

ÉMISSION D'UN VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE

- Frais par virement occasionnel :
 - Au guichet de l'agence⁽²⁾ 3,80 €/opération
 - Par Direct Écureuil Mobile **Gratuit**
 - Par Direct Écureuil Internet **Gratuit**
 - Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires absentes ou incomplètes) 15,45 €/opération

ÉMISSION D'UN VIREMENT PERMANENT VERS UNE AUTRE BANQUE

- Virement permanent initié en agence :
 - Frais de mise en place d'un virement permanent **Gratuit**
 - Frais par virement permanent⁽³⁾ 1,00 €/opération
- Virement permanent par Internet :
 - Frais de mise en place d'un virement permanent **Gratuit**
 - Frais par virement permanent **Gratuit**

ÉMISSION D'UN VIREMENT À J

- Transfert de fonds réalisé le jour même si la demande est effectuée en agence uniquement du mardi au vendredi avant 11 h 11,85 €/opération

(1) Mise en place d'un plafond exceptionnel pour les paiements en France et à l'étranger et uniquement à l'étranger pour les retraits distributeurs.

(2) Dans le cas d'un virement vers une banque étrangère en zone euro : uniquement si cet établissement est affilié SEPA.

(3) Frais par virement jusqu'à la fin de l'année calendaire.

■ Prélèvements SEPA et Titres Interbancaires de Paiement (TIP SEPA)

TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT

- Paiement de titres interbancaires de paiement **Gratuit**

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais de mise en place et paiement d'un prélèvement initié par le Trésor Public **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENTS EN AGENCE UNIQUEMENT

- Contestation d'une ou plusieurs échéance(s) de prélèvement **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement 30,50 €/opération
- Résiliation (opposition permanente) 15,25 €/opération
- Ajout d'un émetteur sur sa liste noire⁽¹⁾ (pas d'autorisation/mandat inexistant) par couple ICS/RUM⁽²⁾ ou ICS⁽²⁾ 15,25 €/opération
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements par couple ICS/RUM⁽²⁾ ou ICS⁽²⁾ 15,25 €/opération
- Ajout d'un émetteur à sa liste blanche⁽¹⁾ par ICS⁽²⁾ 15,25 €/opération

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**
- Émission du prélèvement SEPA **Gratuit**

(1) Dans le cadre de ces prélèvements, vous avez le droit de donner instruction à votre Caisse d'Épargne de bloquer tout prélèvement venant d'un ou plusieurs créanciers que vous désignez, c'est la liste noire ou d'autoriser seulement les prélèvements émis par un ou plusieurs créanciers que vous désignez, c'est la liste blanche.

(2) Pour tous les prélèvements existants, seront indiqués son identifiant ICS (Identifiant Créancier SEPA) qui remplace le NNE (Numéro National Émetteur), ainsi que sa RUM (Référence Unique du Mandat) qui est une nouveauté du SEPA et permet d'identifier votre créance chez le créancier (exemple : numéro du contrat).

■ Chèques

- Mise à disposition à l'agence **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier à domicile :
 - Envoi simple hors offres groupées de services 0,90 €/opération
 - Envoi par lettre recommandée 7,75 €/opération
- Paiement d'un chèque **Gratuit**
- Frais d'émission d'un chèque de banque 11,85 €/opération
(Compte de dépôt ou livret autre que Livret A)
- Envoi de chèque de banque en recommandé 7,75 €/opération
- Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant un accord par mail de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes) Selon tarifs de la CE réalisant l'opération
- Retrait dépannage avec votre chéquier à la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, vos comptes étant ouverts dans une autre CE (opération nécessitant un accord par mail de la Caisse d'Épargne de domiciliation⁽¹⁾) **Gratuit**
- Remise de chèque compensable en France : date de valeur J + 1 ouvré⁽²⁾ **Gratuit**
- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité des fonds jusqu'à 15 jours calendaires

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois 7,65 €/opération

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 17,00 €/opération
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur 26,00 €/opération
- Frais d'opposition chèque de banque **Gratuit**

■ Autres services

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES 2,65 €/mois
soit 31,80 €/an
Chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvement SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents⁽³⁾, réédition de code secret carte.

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS⁽⁴⁾ 1,65 €/mois
soit 19,80 €/an

ÉPARGNE AUTOMATIQUE (Eparplus/Eparfix) 1,10 €/mois
soit 13,20 €/an

SERVICE OPPOSITION⁽⁵⁾⁽⁶⁾ 22,00 €/an

(1) Pour tout retrait d'espèces d'un montant supérieur à 2 000 €, vous devez prévenir l'agence dans laquelle vous souhaitez effectuer le retrait 72 h auparavant.

(2) Jour ouvré selon définition Banque de France : du lundi au vendredi. J = date de comptabilisation.

(3) Historique(s) d'opération d'un compte de dépôt ou produit d'épargne disponible en agence uniquement.

(4) Montant maximum de la franchise d'agios par trimestre : 10 €. En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.

(5) Service Opposition est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

(6) Tarif en vigueur au 01/11/2016.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES



■ Bouquet Liberté

Bouquet Liberté est un ensemble de services essentiels⁽¹⁾ pour gérer votre argent au quotidien : un compte de dépôt (simple ou joint) incluant la tenue de compte et le relevé de compte numérique (ou papier), une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte formule Individuelle⁽²⁾ ou formule Famille⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾), une autorisation de découvert⁽³⁾, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS etc.), un service d'épargne automatique.

L'offre met à disposition un chéquier⁽³⁾ et une carte de paiement internationale à débit immédiat, différé ou à autorisation systématique, ainsi qu'un forfait de retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Épargne. Elle propose des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, x retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets du réseau Caisse d'Épargne (voir page 13).

(2) Assurances sur compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

(3) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes. Service non commercialisé auprès des mineurs (12-17 ans inclus).

(4) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit +1,5 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté

(5) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

COTISATION MENSUELLE À L'OFFRE GROUPÉE DE SERVICES BOUQUET LIBERTÉ

La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

	BOUQUET LIBERTÉ INDIVIDUEL ⁽¹⁾					BOUQUET LIBERTÉ JOINT
	12-17 ans	18 -21 ans	22-25 ans	26-27 ans	Plein tarif : à partir de 28 ans	
Cartes bancaires au choix		- 75 % de réduction ⁽²⁾	- 50 % de réduction ⁽²⁾	- 30 % de réduction ⁽²⁾	Cotisation standard	2 ^e carte ⁽³⁾
Visa Electron Sensea	1,00 €/mois soit 12,00 €/an					
Visa Classic ou Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾ à débit immédiat ou débit différé	Non éligible	2,15 €/mois	4,30 €/mois	6,02 €/mois	8,60 €/mois	1,50 €/mois
Visa Premier ou Visa Premier IZICARTE ⁽⁴⁾ à débit immédiat ou débit différé	Non éligible	3,57 €/mois	7,15 €/mois	10,01 €/mois	14,30 €/mois	6,00 €/mois
Visa Platinum ou Visa Platinum IZICARTE ⁽⁴⁾	Non éligible	5,25 €/mois	10,50 €/mois	14,70 €/mois	21,00 €/mois	8,00 €/mois
Visa Infinite	Non éligible	7,75 €/mois	15,50 €/mois	21,70 €/mois	31,00 €/mois	13,00 €/mois

AVANTAGES COUPLES ET OFFRES SUPPLEMENTAIRES

- Votre 2^{ème} Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint : 50% de réduction⁽⁵⁾
- La 2^{ème} carte à tarif préférentiel (cf. tableau)

(1) Pour les souscriptions avant le 16/06/2014 : uniquement -50% sur la cotisation standard pour les 18-25 ans

(2) La réduction s'applique sur la base du plein tarif. La remise s'applique sur les services essentiels. Les services complémentaires bénéficient d'une remise de 10 %, 20 %, 30 % conformément aux conditions détaillées dans les paragraphes suivants.

(3) Dans le cas de la souscription d'une 2^{ème} carte de niveau supérieur à la première, c'est le prix du Bouquet Liberté avec la carte de niveau supérieur qui s'applique et la carte de niveau inférieur qui est facturée en 2^{ème} carte. Par exemple : pour la souscription d'une 2^{ème} carte IZICARTE Visa 1^{er} dans une offre groupée de service Bouquet Liberté avec une carte Visa Classic, le prix mensuel du Bouquet Liberté avec 2^{ème} carte (hors services complémentaires et hors remises liées à l'âge) est de 15,80 € (14,30 € + 1,50 €).

(4) IZICARTE est un produit associé au crédit renouvelable. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateur 89, Quai Panhard et Levassor, 75634 Paris Cedex 18. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

(5) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles.

DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE CADRE DU BOUQUET LIBERTÉ⁽¹⁾

Avec Bouquet Liberté, vous choisissez vos services à la carte, vous décidez quand vous le souhaitez de les faire évoluer. En fonction du nombre de services souscrits, vous bénéficiez d'une remise par rapport au service souscrit à l'unité.

	Tarif mensuel à l'unité	Remises progressives selon le nombre de service détenu			Tarifs spécifiques Jeunes		
		1 service	2 services	3 services et +	12-17 ans	18-25 ans	
Service retraités déplacés à l'international (offre réservée aux 12-25 ans)	1,10 €	-10%	-20%	-30%	Gratuit	Commercialisé au tarif mensuel à l'unité	
Service retraités déplacés illimités	1,25 €	-10%	-20%	-30%	Gratuit		
E-carte Bleue	0,80 €	-10%	-20%	-30%	Non commercialisé		
Service opérations courantes	2,65 €	-10%	-20%	-30%			
AlertEcreuil	Individuel	2,05 €	-10%	-20%	-30%	Gratuit	Gratuit
	Famille ⁽²⁾	3,90 €	-10%	-20%	-30%		
Franchise d'agios ⁽³⁾	1,65 €	-10%	-20%	-30%	Non commercialisé	Commercialisé au tarif mensuel à l'unité	
Coffre-fort numérique	1,35 €	-10%	-20%	-30%		Gratuit	

SERVICES ASSURANCES		Tarif annuel dont frais de gestion	Remises progressives selon le nombre de service détenu			Tarifs spécifiques Jeunes	
			1 service	2 services	3 services et +	12-17 ans	18-25 ans
	Protection Juridique ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	84,80 €	-10%	-20%	-30%	Non commercialisé	Commercialisé au tarif mensuel
	Sécur'Média Individuelle Formule 1 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	40,00 €	-10%	-20%	-30%		
	Sécur'Média Individuelle Formule 2 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	82,00 €	-10%	-20%	-30%		
	Sécur'Média Famille Formule 1 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	59,00 €	-10%	-20%	-30%		
	Sécur'Média Famille Formule 2 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	112,00 €	-10%	-20%	-30%		
	Assurance sur Épargne ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	27,00 €	-10%	-20%	-30%		

Pour les 18-25 ans, AlertEcreuil et Coffre-fort numérique ne sont pas comptabilisés dans les services complémentaires pour le calcul des remises progressives. En cas de souscription de deux Bouquet Liberté : remise de 50 % par mois sur la cotisation d'un des deux comptes. La remise est effectuée sur le Bouquet Liberté dont la cotisation est la moins élevée et s'applique sur l'ensemble des services essentiels. Les services complémentaires ne bénéficient pas de la remise de 50 %.

- (1) Les avantages liés à la souscription du Bouquet Liberté : les produits souscrits à l'unité ayant une périodicité spécifique sont mensualisés et intégrés dans la cotisation Bouquet Liberté excepté les produits d'assurance. Pour les produits d'assurance, il y aura une facturation mensualisée plein tarif immédiatement suivie d'une remise de 10 %, 20 % ou 30 % selon le nombre de produits / services complémentaires souscrits au titre du Bouquet Liberté. La remise sera ajustée aussitôt en cours de vie du Bouquet Liberté en cas de modification du nombre de services complémentaires. Les prix à l'unité des services complémentaires sont détaillés page 20 dans la première colonne du tableau.
- (2) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.
- (3) Montant maximum de la franchise d'agios par trimestre : 10,00 €. En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.
- (4) Protection Juridique, Sécur' Média, et Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.
- (5) Les remises possibles associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurance.
- (6) Tarif en vigueur au 01/11/2016 (hors frais de gestion). Les frais de gestion sont de 4,00 € pour la Protection Juridique et de 3,00 € pour Secur'Média et Assurance sur Épargne.

■ Autres offres groupées de services

OFFRES SATELLIS

Les offres Satellis Integral, Satellis Essentiel+ et Satellis Essentiel ne sont plus commercialisées.

- Cotisation mensuelle des Forfaits Satellis Intégral, Essentiel+, Essentiel avec une carte :

	Satellis Intégral	Satellis Essentiel+	Satellis Essentiel
Carte Visa Infinite	32,00 € /mois		
Carte Visa Premier à débit immédiat ou à débit différé, Carte Visa Premier IZICARTE ⁽¹⁾ à débit immédiat ou à débit différé	17,00 € /mois		
Carte Visa Classic à débit immédiat ou à débit différé, Carte Visa Classic IZICARTE ⁽¹⁾ à débit immédiat ou à débit différé		10,00 € /mois	9,30 € /mois
Carte Visa Electron Sensea		10,00 € /mois	9,30 € /mois

Pour les forfaits Satellis Intégral, Satellis Essentiel+ et Satellis Essentiel, la 2ème carte est facturée mensuellement comme suit : 1,50 € pour une carte Visa Electron Sensea / Visa Classique ou IZICARTE Visa Classique à débit immédiat ou débit différé ; 6,00 € pour une carte Visa Premier ou IZICARTE Premier à débit immédiat ou à débit différé ; 13,00 € pour une carte Visa Infinite.

- Le forfait Satellis Autonomie (offre réservée aux personnes protégées : sous tutelle, curatelle et sauvegarde de justice) comprend :
 - Compte de dépôt
 - Relevé multiproduit trimestriel, semestriel ou annuel
 - Libre Service Écureuil (accès à vos comptes sur les guichets automatiques de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes)
 - Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement⁽²⁾)
 - Tenue de compte
 - Service rémunération⁽³⁾

(1) IZICARTE est un produit associé au crédit renouvelable. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateur 89, Quai Panhard et Levassor, 75634 Paris Cedex 18. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

(2) Assurance Moyens de Paiement est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

(3) Le service rémunération du compte de dépôt est suspendu depuis le 01/01/2015.

- Synthèse individuelle des comptes détenus
- Service chéquier⁽¹⁾ (renouvellement automatique, envoi simple à domicile, envoi à l'adresse du gestionnaire par recommandé ou remise en agence)
- Retraits d'espèces en euros par mois par carte à un DAB⁽²⁾ d'une autre banque de la zone euro avec carte Visa Electron Sensea uniquement : 3 retraits gratuits
- Refabrication ou réédition d'un code de la carte de retrait (1 par an), renouvellement anticipé d'une carte de retrait (1 par an)
- Virement ponctuel (1 par an) et permanent (1 par an) vers un autre établissement
- Chèque de banque (1 par an)
- Service Opposition⁽³⁾
- Satellis Assurance⁽³⁾
- Eparfix/Eparplus
- Cotisation mensuelle du forfait Satellis Autonomie avec une carte :

	Satellis Autonomie
Carte Visa Electron Sensea	3,40 € /mois
Carte Equilibra (avec ou sans code) ou Carte Nomea (sous réserve de commercialisation courant 2017)	2,90 € /mois
Carte de Retrait Nationale Majeur Protégé Sécurisée (n'est plus commercialisée)	2,90 € /mois

OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

- L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière, en application de l'article R.312-4-3 du Code monétaire et financier, comprenant :
 - La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
 - Une carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Electron Sensea)
 - Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
 - Quatre virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
 - Deux chèques de banque par mois
 - Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Direct Écureuil)

(1) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes. Service non commercialisé auprès des mineurs (12-17 ans inclus).

(2) Distributeur Automatique de Billets.

(3) Service Opposition et Satellis Assurance sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte (AlertEcoreuil)
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du Code monétaire et financier (4,00 € par opération dans la limite de 20,00 € par mois)
- Un changement d'adresse une fois par an
- Le Libre Service Écoreuil (LSE) : accès à tous les DAB⁽¹⁾ du réseau des Caisses d'Épargne
- Cotisation à l'offre groupée de services OCF 3.00 € / mois
soit 36.00 € / an

OFFRE COLOC' (Offre de services ouverte à tout public)

Cette offre comprend :

- Compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier
- Relevé de compte électronique ou papier
- Accès à la banque à distance, Direct Ecoreuil
- Frais de tenue de compte

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans carte de paiement	Gratuit
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/mois

FORFAIT LIAISON

Cette offre n'est plus commercialisée et comprend une carte Nomade :

- Une carte Nomade + relevés mensuels 20,05 €/an
- Une carte Nomade + relevés trimestriels 14,00 €/an

(1) Distributeur Automatique de Billets.

5 IRRÉGULARITÉ ET INCIDENTS

■ Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

- Commission d'intervention :
 - Par opération 8,00 €
Dans la limite d'un plafond mensuel de 80,00 €
- Pour les détenteurs de l'offre OCF et les bénéficiaires du service bancaire de base :
 - Par opération 4,00 €
Dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €

■ Opérations particulières

- Frais par saisie-attribution 105,00 €/acte
- Frais par saisie conservatoire ou valeurs mobilières 105,00 €/acte
- Frais par avis à tiers détenteur 105,00 €/acte
- Frais par opposition à tiers détenteur 105,00 €/acte
- Frais par opposition administrative : montant dû au Trésor public 10 %
maximum 105,00 €
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (mise en interdiction bancaire par un autre établissement) 28,85 €/opération
- Opposition pour compte en incident (interdit judiciaire, escroquerie, blocage chèque, blocage toute opération de débit) 41,85 €/opération

■ Incidents de paiement⁽¹⁾

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision⁽²⁾ 10,00 €/lettre

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à un incident de paiement par carte⁽³⁾ 17,00 €/opération
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 37,00 €/opération

REJET DE CHÈQUE⁽¹⁾

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :
 - Les frais de dossier
 - Les frais de rejet

(1) Voir lexique page 44.

(2) Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques.

(3) Sans inscription à la Banque de France.

- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plateforme téléphonique
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (avec AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| • Chèque inférieur ou égal à 50,00 € | 22,00 €/rejet* |
| • Chèque supérieur à 50,00 € | 42,00 €/rejet* |

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

* Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

Émission d'un chèque sans provision : le rejet d'un chèque sans provision entraîne, pour une durée de 5 ans, une interdiction d'émettre des chèques sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment, pendant cette période, de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.

- Chèque payé en période d'interdiction bancaire 13,90 €/opération

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement, TIP SEPA et télé règlement pour défaut de provision :
 - Prélèvement inférieur ou égal à 20 € Montant de l'opération
 - Prélèvement supérieur à 20 € 12,00 €/rejet*

Dans la limite d'un plafond mensuel de 10 opérations

* Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

Pour les détenteurs de l'offre "Service Bancaire de Base" et de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière (OCF), une réduction de 50% est appliquée sur le tarif standard avec un maximum de 3 opérations facturées par mois.

- Notification d'un refus d'exécution d'un ordre de paiement Gratuit

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision Gratuit

■ FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple 10,90 €/opération
- Courrier de relance pour compte débiteur, envoi simple 10,90 €/opération
- Courrier de relance pour compte débiteur, envoi recommandé 16,35 €/opération
- Courrier de dénonciation de convention de découvert de compte, envoi recommandé 16,35 €/opération
- Courrier de relance pour incident de compte 10,90 €/opération
- Courrier de relance pour impayé sur location de coffre-fort 10,90 €/opération

6 DÉCOUVERT ET CRÉDITS

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Accessible à partir de 18 ans

■ Découverts

• Autorisation de découvert permanente⁽¹⁾ :

- Taux 14,50 %*
- Frais de gestion⁽²⁾ 14,50 €/an

* 14,50 % maximum dans la limite du taux d'usure en vigueur (disponible en agence). Exemple : pour un découvert de 1 000 € et une utilisation du découvert à hauteur de 200 € pendant 3 jours, au taux débiteur de 14,50 %, le montant des intérêts débiteurs est de 0,24 €. Le TAEG⁽³⁾ réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

• Autorisation de découvert ponctuelle⁽¹⁾ (découvert inférieur à 3 mois) :

- Taux Fixé à la signature du contrat
- Frais de gestion⁽²⁾
 - Découvert inférieur ou égal à 2 000 € **Gratuit**
 - Découvert supérieur à 2 000 € 10,00 €/an

• Découvert non autorisé :

- Taux Seuil de l'usure
 - Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs 3,00 €/trimestre
- Non compris dans le TAEG⁽³⁾, s'applique pour tout type de découvert (permanent, ponctuel et non autorisé) d'un montant inférieur à 400,00€ en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de compte.

• Incidents de paiement :

- Courrier de relance suite à découvert non autorisé 10,90 €/opération
ou à un dépassement de découvert autorisé
- Dénonciation de convention de découvert 10,90 €/opération
par la Caisse d'Épargne

■ Crédits à la consommation⁽⁴⁾

CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ⁽⁵⁾ ET IZICARTE⁽⁵⁾

Nous consulter

(1) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période.

(2) Hors offres groupées de services Bouquet Liberté, Satellis Intégral, Satellis Essentiel+ et Satellis Essentiel.

(3) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'article R. 314-1 du Code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

(4) Remboursement périodique de prêt : le compte est débité, à l'échéance convenue dans le contrat de prêt, du capital, des intérêts et des frais d'assurance éventuels.

(5) IZICARTE et TEOZ sont des produits associés au crédit renouvelable IZICARTE ou TEOZ. IZICARTE et TEOZ sont des produits de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateur 89 Quai Panhard et Levassor 75634 Paris Cedex 18. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.



PRÊTS PERSONNELS (FRAIS DE DOSSIER)

- Prêt Personnel Véhicule, Prêt Personnel Travaux, Prêt Personnel Trésorerie :
 - Sur capital emprunté 1%
Minimum 68,00 €
Maximum 500,00 €
- Crédit sur Objets Divers :
 - Sur capital emprunté 1%
Minimum 130,00 €
- Crédit Toi et Moi 15,00 €
- Crédit Cigogne **Gratuit**
- Crédit Développement Durable **Gratuit**
- LIZauto (location avec option d'achat sur véhicule) Sur devis accessible via le site www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾, Rubrique "Emprunter-Solution Etudiants et Jeunes Actifs"

PRESTATIONS DIVERSES

- Frais de modifications d'échéances :
 - Report d'échéance 4% du montant reporté
Dans la limite de 2 reports maximum/an
 - Modification de date d'échéance pour les prêts à la consommation **Gratuit**
- Annulation par le client d'un dossier signé (annulation au-delà du délai de rétractation) sur crédit de trésorerie affecté ou non affecté **Gratuit**

■ Crédits Immobiliers⁽²⁾

FRAIS DE DOSSIER

- Prêts Primo, Habitat, Conventionné, Relais, In fine :
 - Sur capital emprunté 1%
Minimum 235,00 €
- Prêt PAS :
 - Sur capital emprunté 1%
Minimum 210,00 €
Maximum 530,00 €
- Prêt à Taux Zéro, Prêt Épargne Logement **Gratuit**
- Prêt garanti par la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP) :
 - Sur capital emprunté 0,5%
Minimum 100,00 €

⁽¹⁾ Coût de la connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

⁽²⁾ Remboursement périodique de prêt : le compte est débité, à l'échéance convenue dans le contrat de prêt, du capital, des intérêts et des frais d'assurance éventuels.



PRISES DE GARANTIES

• Hypothèque, Privilège de Prêteur de Deniers	Frais réels ⁽¹⁾
• Caution Personne Physique	Gratuit
• Caution SACCEF (selon le type de financement et le montant)	Frais réels
• Nantissement donné en garantie d'un contrat de prêt, frais réels en sus :	
• Valeurs Caisse d'Épargne	44,30 €
• Autres valeurs	88,65 €

DIVERS

• Frais de modification de garantie, frais réels en sus	100,00 €
• Mainlevée d'hypothèque, frais réels en sus	100,00 €
• Mainlevée de nantissement donné en garantie d'un contrat de prêt, frais réels en sus :	
• Valeurs Caisse d'Épargne	18,05 €
• Autres valeurs	63,90 €

ASSURANCES

• Délégation d'Assurance Décès Invalidité	Gratuit
• Délégation d'Assurance Décès Invalidité, contrat externe motivé par un risque aggravé de santé (notamment dans le cadre de la convention AERAS)	Gratuit
• Délégation d'Assurance Décès Invalidité, cautionnement et assurance emprunteur souscrits auprès des mutuelles partenaires groupe Caisse d'Épargne	Gratuit
• Garantie Revente et Services Résidence Principale ⁽²⁾ :	
• Un seul prélèvement sur 5 ans	185,00 €
• Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans	37,00 €
• Frais de modification d'assurance vers un organisme externe	Gratuit

PRESTATIONS DIVERSES

• Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif :	
• pour les offres souscrites avant le 01/07/2016	23,00 €
• pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016	Gratuit
• Réédition du tableau d'amortissement	23,00 €
• Duplicata du contrat de prêt	23,00 €
• Duplicata du contrat d'assurance	23,00 €
• Attestations diverses sur crédit en cours :	
• Attestation pour déduction fiscale ou CAF	Gratuit
• Autre attestation	14,50 €
• Transfert d'affectation de prêt	100,00 €
• Changement d'emprunteur	100,00 €

(1) Frais perçus par le Notaire.

(2) Garantie Revente et Services Résidence Principale est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notice d'information.

• Désolidarisation	100,00 €
• Frais d'avenant (à l'exception de l'assurance décès invalidité)	100,00 €
• Réaménagement de prêt immobilier :	
• Sur capital restant dû	3%
	Minimum 207,00 €
• Frais de modification d'échéances :	
• Report d'échéance (Gamme PRIMO hors PC et PAS)	100,00 €/par acte
• Option de passage à taux fixe pour les prêts révisables	130,00 €/par acte
• Information annuelle des cautions, par an et par dossier de crédit	Gratuit
• Annulation par le client d'un dossier signé (annulation au-delà du délai de rétractation) :	
• Sur capital emprunté	0,75%
	Maximum 150,00 €
• Résolution du contrat de crédit pour défaut de conclusion du contrat principal :	
• Sur capital emprunté	0,75%
	Maximum 150,00 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

• Frais de pénalités	Consulter le contrat
----------------------	----------------------

■ Cautions émises par la banque

CAUTION LOYER (FRAIS D'ACTE STANDARD)

• Frais d'acte	1% du montant de la caution Minimum 50,00 €
• Commission annuelle du risque par an	2% du montant de la caution

AUTRES CAUTIONS (FRAIS D'ACTES COMPLEXES)

• Frais d'acte	1% du montant de la caution Minimum 100,00 €
• Commission annuelle du risque par an	2% du montant de la caution

GARANTIES DE PASSIF

• Frais d'acte	1% du montant de la caution Minimum 300,00 €
• Commission annuelle du risque par an	2% du montant de la caution

7 ÉPARGNE ET PLACEMENT FINANCIERS

■ Épargne bancaire

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Mensuel 12,00 €/an
- Trimestriel 6,00 €/an
- Semestriel **Gratuit**
- Annuel **Gratuit**

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

- Retrait au guichet d'une autre Caisse d'Épargne Selon les tarifs de cette Caisse d'Épargne (nécessite un accord par mail de votre Caisse d'Épargne)
- Retrait à nos guichets par des clients d'une autre Caisse d'Épargne **Gratuit**

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert dans une autre Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Transfert vers une autre Banque d'un Livret d'Épargne Logement, Plan d'Épargne Logement ou Plan d'Épargne Populaire 71,00 €/produit
- Transfert vers une autre Banque d'un Livret d'Épargne Populaire **Gratuit**
Le Livret A et le Livret Développement Durable ne sont plus transférables depuis le 1^{er} janvier 2012

AUTRES SERVICES

- Ouverture / clôture d'un produit d'épargne **Gratuit**
- Versements (espèces, remise de chèque à l'encaissement, virement) **Gratuit**
- Délai d'indisponibilité sur remise de chèque jusqu'à 15 jours calendaires sur compte d'épargne.
- Emission d'un chèque de banque sur Livret (hors Livret A) 7,25 €
- Emission d'un chèque de banque sur Livret A **Gratuit**
- Virement occasionnel à partir d'un Livret A **Gratuit**
- Cotisation carte de retrait Nomade 15,50 €/an
- Forfait Liaison (n'est plus commercialisé) :
 - Une carte Nomade + relevés mensuels 20,05 €/an
 - Une carte Nomade + relevés trimestriels 14,00 €/an
- Frais de tenue de compte sur livret inactif⁽¹⁾⁽²⁾ (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier) 30,00 €/an
- Frais de traitement de recherche d'adresse inconnue (pli non distribué) et de conservation d'avoirs 35,00 €/an

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier.

(2) Voir lexique page 44.

- Assurance sur Épargne⁽¹⁾⁽²⁾ (Pour toute souscription depuis le 22/11/2010) 27,00 €/an⁽³⁾
 - Assurance sur Épargne⁽¹⁾⁽²⁾ (Pour toute souscription avant le 22/11/2010) 24,00 €/an
- N'est plus commercialisé*

■ Placements financiers

TITRES

- Ouverture / clôture de compte titres dont PEA **Gratuit**
- Frais de participation de tenue de comptes titres et/ou PEA applicables aux comptes présentant un solde à zéro au 31/12/2017 23,30 €
- Détention de Parts Sociales Caisse d'Épargne **Gratuit**
à l'exclusion de tout autre produit
- Droits de garde compte titres/PEA :
 - Valeurs réseau Caisse d'Épargne : forfait annuel 25,00 €
 - Hors valeurs réseau Caisse d'Épargne :
 - Frais par ligne 4,30 €
 - Commission proportionnelle sur encours du portefeuille (valeurs au 31/12/2017) 0,25%
 - Minimum perception 39,00 €
 - Maximum perception 290,00 €
- Titres non cotés :
 - Frais d'inscription de titres en compte titre 150,00 € /dossier
 - Frais par acte de gestion (opération sur titre, détachement,...) 75,00 € /opération
- Frais de tenue de gestion de compte titre inactif⁽⁴⁾ Application des droits de garde (cf. ci-dessus)
- Actions souscrites dans le cadre d'une Offre Publique de Vente Exonération 18 mois suivant la date de règlement de l'OPV
- Envoi de relevé :
 - Relevé de portefeuille annuel et/ou relevé de plus-values sur vente de titres année n-1 **Gratuit**

■ Ordres de Bourse

- En agence
 - Taux de courtage 1,45%
 - Minimum de perception 17,00 €
 - Commission fixe par ligne **Gratuit**
 - Ordre non exécuté 10,80 €
 - Ordre annulé 11,00 €
- Par téléphone⁽⁵⁾
 - Taux de courtage 1,15%
 - Minimum de perception 14,40 €

(1) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions générales ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/11/2016.

(3) Dont 3,00 € de frais de gestion.

(4) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

(5) Uniquement pour le client identifié au préalable.



• Commission fixe par ligne	
• Ordre non exécuté	
• Ordre annulé	
• Par Internet	
• Taux de courtage	0,50%
• Minimum de perception	7,80 €
• Commission fixe par ligne	Gratuit
• Ordre non exécuté	Gratuit
• Ordre annulé	Gratuit
• Négociation de valeurs étrangères cotées à l'étranger	Frais réels sur ordre
• Service Règlement Différé (SRD)	Nous consulter ⁽¹⁾

■ Autres services

BOURSE ESPRIT ÉCUREUIL

Les services clôturés en cours d'année sont facturés au prorata de leur durée de fonctionnement arrondie au mois supérieur.

• Service Abonnement	Gratuit
• Service "Prise de bénéfices"	10,00 €/an
• Assurance Moins-Values Bourse Esprit Ecoreuil ⁽²⁾	7,00 €/an
• Cotisation forfaitaire	12,00 €/an

FRAIS DE SOUSCRIPTION

• OPCVM Caisse d'Épargne, selon produit	Nous consulter
• OPCVM autres réseaux	29,50 €
• Parts sociales Caisse d'Épargne	Gratuit

TRANSFERTS

• Transfert de compte titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA) vers un autre établissement du groupe Caisse d'Épargne	Gratuit
• Transfert de compte titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA) vers une autre banque	110,00 €

DEMANDE D'HISTORIQUE OU DE VALORISATION

• Historique par compte et par période	21,70 €
• Attestation de position de compte (par compte et par date)	38,00 €

SERVICES DE GESTION PRIVÉE

• Étude patrimoniale	Sur devis et suite à étude personnalisée
----------------------	--

BANQUE PRIVÉE

- Pour les services de la Banque Privée, les tarifs relatifs aux offres spécifiques sont communiqués sur demande et sur la base d'un devis.

⁽¹⁾ Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique "Compte Bourse Actif" de la Banque Privée 1818.

⁽²⁾ Assurance Moins-Values Bourse est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions générales ou la notice d'informations.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



■ Assurances liées à un compte

Cotisations à une offre d'assurance :

- | | |
|--|------------|
| • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte ⁽¹⁾⁽²⁾ formule Individuelle) | 36,00 €/an |
| • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte ⁽¹⁾⁽²⁾ formule Famille ⁽³⁾) | 57,60 €/an |
| • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiements ⁽¹⁾⁽²⁾) | 18,30 €/an |
| • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa ⁽¹⁾⁽²⁾) | 13,20 €/an |
| • Satellis Assurance ⁽¹⁾⁽²⁾ | 15,62 €/an |
| • Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾ | 22,00 €/an |
| • Satellis Protection (n'est plus commercialisé) ⁽¹⁾⁽²⁾ | 10,98 €/an |
| • Satellis Juri Protection (n'est plus commercialisé) ⁽¹⁾⁽²⁾ : | |
| • Compte personnel | 19,87 €/an |
| • Compte joint | 32,06 €/an |

■ Protection au quotidien

- | | |
|--|--------------|
| • Sécur'Média ⁽¹⁾⁽²⁾ Individuelle : | |
| • formule 1 | 40,00 €/an* |
| • formule 2 | 82,00 €/an* |
| • Sécur'Média ⁽¹⁾⁽²⁾ Famille ⁽³⁾ : | |
| • formule 1 | 59,00 €/an* |
| • formule 2 | 112,00 €/an* |
| • Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽²⁾ (n'est plus commercialisée) | 30,00 €/an |
| • Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽²⁾ avec mensualisation de la prime (n'est plus commercialisée) | 33,00 €/an |
| • Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾ | 84,80 €/an* |
| (pour toute souscription depuis le 23/03/2014) | |

* Dont 3,00 € de frais de gestion (4,00 € pour la Protection Juridique)

(1) Assurance sur Compte, Assurance Moyens de Paiements, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Satellis Assurance, Service Opposition, Satellis Juri Protection, Sécur'Média, Assurance Mobile et Protection Juridique sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les conditions générales ou la notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/11/2016.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants.



- Protection Juridique⁽¹⁾⁽²⁾ (pour toute souscription avant le 23/03/2014, n'est plus commercialisée) 73,55 €/an*

* Dont 4,00 € de frais de gestion.

■ Assurances prévoyance

- Assurance sur Épargne⁽¹⁾⁽²⁾ (pour toute souscription depuis le 22/11/2010) 27,00 €/an*
* Dont 3,00 € de frais de gestion.
- Assurance sur Épargne⁽¹⁾⁽²⁾ (pour toute souscription avant le 22/11/2010, n'est plus commercialisée) 24,00 €/an
- Double relais⁽¹⁾⁽²⁾ (n'est plus commercialisé) 18,29 €/an

■ Assurance liée à un prêt immobilier

- Garantie Revente et Service Résidence Principale⁽¹⁾⁽²⁾ :
 - Un seul prélèvement sur 5 ans 185,00 €
 - Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans 37,00 €

(1) Protection Juridique, Assurance sur Épargne, Garantie Revente et Service Résidence Principale sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Assurance Mobile, Satellis Protection, Satellis JuriProtection, Double Relais, Garantie Revente et Service Résidence Principale).

(2) Tarif en vigueur au 01/11/2016.

9 OFFRES DÉDIÉES JEUNES



Offres spécifiques aux clients de moins de 26 ans

■ Vos moyens de paiement et opérations de retrait

LES CARTES (HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)

- Carte Bancaire Rechargeable Mastercard (réservée aux 12-15 ans) :
 - Cotisation carte 12,25 €/an
- Services Carte Bancaire Rechargeable Mastercard :
 - Opposition, perte / vol / usage frauduleux **Gratuit**
 - Réédition du code carte 1,50 €/opération
 - Rechargement occasionnel **Gratuit**
 - Rechargement programmé 3,00 €/an
 - Refabrication de carte avant échéance 8,00 €/opération (suite à détérioration, perte, vol/usage frauduleux, modification d'état civil)
- Cotisation carte de retrait Tribu Cirrus :
 - Cotisation carte moins de 16 ans (n'est plus commercialisée) 14,00 €/an
 - Cotisation carte 16-18 ans (n'est plus commercialisée) 18,35 €/an

LES OPÉRATIONS DE RETRAIT

- Service Retraits Déplacés à l'International (réservé aux 12-25 ans) : 1,10 €/mois
soit 13,20 €/an

Service offrant un nombre illimité de retraits aux DAB⁽¹⁾ d'une autre banque en zone Euro et 4 retraits par mois hors zone Euro

■ Les offres groupées de services

Les offres groupées de services Solution 16-17, Futéo 18-25 ans et Satellis Jeune 16-17 ne sont plus commercialisées.

- Cotisation à l'offre groupée de services Solution 16-17 1,00 €/mois
- Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Jeune 16-17 1,00 €/mois
- Cotisation à l'offre groupée de services Futéo 18-25 ans 1,00 €/mois

(1) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

■ Crédits à la consommation accessibles à partir de 18 ans

PRÊTS PERSONNELS JEUNES 18-28 ANS

- Frais de dossiers (par contrat de prêt) :
 - Crédit étudiant avec ou sans différé **Gratuit**
 - Crédit étudiant Garantie BPI France **Gratuit**
 - Prêt pour avancer **Gratuit**
 - Crédit permis à 1 € par jour **Gratuit**

Produits et services bénéficiant d'un tarif spécifique Jeunes (réduction de 50%)

Les prix affichés ci-après s'entendent après application de la réduction de 50% sur le plein tarif.

■ Services de banque à distance (hors offre groupée de services Bouquet Liberté)

- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS :
 - Frais d'abonnement au service AlertEcuireuil Formule Individuelle 1,02 € /mois
soit 12,24 € /an
 - Frais d'abonnement au service AlertEcuireuil Formule Famille⁽¹⁾ 1,95 € /mois
soit 23,40 € /an
- Coffre-fort numérique 0,67 € /mois
soit 8,04 € /an

■ Moyens de paiement

Les cartes (hors offres groupées de services)

COTISATIONS CARTES

Prélèvement à la date anniversaire de souscription

Cartes de paiement

- | | |
|--|-----------------|
| • Carte Visa Infinite | 155,00 €/par an |
| • Carte Visa Platinum débit différé | 97,50 €/par an |
| • Carte Visa Premier à débit immédiat et différé | 65,50 €/par an |

(1) Le service est réservé au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

• Carte Visa Classic à débit immédiat et différé	21,00 €/par an
• Carte Visa Electron Sensea	19,97 €/par an
Cartes de débit/crédit	
• Carte Visa Platinum Izicarte ⁽¹⁾ à débit différé	97,50 €/par an
• Carte Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat et différé	65,50 €/par an
• Carte Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat et différé	21,00 €/par an

LES AUTRES SERVICES

• E-carte bleue (paiement sécurisé par Internet)	4,80 €/an
• Choix du visuel collection permanente :	
• Carte Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ , Carte Visa Classic	6,17 €/visuel ⁽²⁾
• Carte Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ , Carte Visa Premier :	
- 1 ^{er} visuel	Gratuit
- Visuels suivants	6,17 €/visuel ⁽²⁾
• Choix du visuel personnalisé :	
• Carte Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ , Carte Visa Classic	6,17 €/visuel ⁽²⁾

(1) IZICARTE est un produit associé au crédit renouvelable IZICARTE. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 € – Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris - 439 69 587 RCS Paris – Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateur 89 Quai Panhard et Levassor 75634 Paris Cedex 18. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection permanente ou personnalisé (en cas de souscription, renouvellement à l'échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte). Tarification due pour toute la durée de la carte.

■ Offres groupées de services

- Bouquet Liberté (voir page 18-19)
- Autres offres groupées de services :
 - Les offres Satellis Intégral, Satellis Essentiel+ et Satellis Essentiel ne sont plus commercialisées.

Par mois	Satellis Intégral	Satellis Essentiel+	Satellis Essentiel
Carte Visa Infinite	16,00 €		
Carte Visa Premier à débit immédiat et Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat ou Carte Visa Premier à débit différé et Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ à débit différé	8,50 €		
Carte Visa Classic à débit immédiat et Carte Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat ou Carte Visa Classic à débit différé et Carte Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ à débit différé		5,00 €	4,65 €
Carte Visa Electron Sensea		5,00 €	4,65 €

■ Découverts (accessibles à partir de 18 ans)

- Autorisation de découvert permanente⁽²⁾ :
 - Frais de gestion 7,25 €/an
(hors offres groupées de services Bouquet Liberté, Satellis Intégral, Satellis Essentiel +, Satellis Essentiel)

(1) ZICARTE est un produit associé au crédit renouvelable IZICARTE. IZICARTE est un produit de Natixis Financement, filiale du groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 € – Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris - 439 69 587 RCS Paris – Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont mises à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateur 89 Quai Panhard et Levassor 75634 Paris Cedex 18. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

(2) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes.

10 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

■ SCI Patrimoniale et SCI de Particuliers⁽¹⁾

- Frais de tenue de compte :
 - Par an 38,00 €
 - Par trimestre 9,50 €
- Commission de mouvement Exonération
- Commission du plus fort découvert 0,10%/an et par crédit
(calcul mensuel, prélevée par trimestre)
- Commission dépassement 3,00%
- Information annuelle de la caution par crédit 35,00 €/an par crédit
et par caution
- Attestation de situation de compte(s) et /ou produit(s) Se référer aux rubriques
et toute autre recherche correspondantes de la brochure tarifaire

■ Successions

- Frais de dossier successions :
 - Actifs inférieurs ou égaux à 3 000 € au jour du décès 60,00 €
 - Actifs supérieurs à 3 000 € et inférieurs ou égaux à 15 000 € au jour du décès 120,00 €
 - Actifs supérieurs à 15 000 € au jour du décès : 0,80%
 - Maximum de perception 650,00 €

Les frais de traitement sont calculés en fonction du montant des actifs à la date du décès. Sauf indication contraire dûment justifiée, l'assiette de calcul des frais de dossier correspond à 50% des avoirs du défunt et de son conjoint.

- Frais de règlement de la succession :
 - Date d'ouverture de la succession depuis moins d'un an 50,00 €
 - Date d'ouverture de la succession entre 1 an et 2 ans 75,00 €
 - Date d'ouverture de la succession depuis plus de 2 ans 100,00 €
- Frais de recherches diverses Sur devis

■ Autres prestations non disponibles en agence

- Demande d'historiques :
 - Pour un compte de dépôt et/ou produit(s) Forfait 50,00 €/demande
d'épargne uniquement
 - En présence d'autres produits (dont financiers) : Forfait 150,00 €/demande
sauf dossiers complexes, sur devis
- Attestation de situation de compte(s) et produit(s) détenu(s) et/ou intérêts acquis :
 - Avec compte de dépôt et produit(s) Forfait 75,00 €/demande
d'épargne uniquement
 - En présence d'autres produits (dont produits financiers) Forfait 150,00 €/demande
sauf dossiers complexes, sur devis

(1) Voir lexique page 45

11 OPÉRATIONS INTERNATIONNALES



■ Achat / Vente billets de banque étrangers (Devises)

Opération réservée à la clientèle de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

- Vente de billets étrangers Cours affiché
- Vente de pack en sus 3,00 €/opération
- Achat de billets étrangers Cours affiché

■ Chèques de voyage

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes ne délivre plus de chèques de voyage depuis le 01/06/2013, suite à l'arrêt officiel du service par son fournisseur et a mis fin à l'achat des chèques de voyage depuis le 01/01/2014.

■ Virements

Émission ou réception d'un virement SEPA

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA **Gratuit**

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Frais par virement :
 - SEPA occasionnel **Gratuit**
 - SEPA permanent **Gratuit**

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE

- Frais par virement SEPA occasionnel :
 - Au guichet de l'agence 3,80 €/opération
 - Par téléphone (Direct Ecureuil Mobile) **Gratuit**
 - Par Internet (Direct Ecureuil Internet) **Gratuit**
- Frais par virement SEPA occasionnel incomplet 15,45 €/opération

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT VERS UNE AUTRE BANQUE

- Virement SEPA permanent initié en agence :
 - Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent **Gratuit**
 - Frais par virement permanent⁽¹⁾ 1,00 €/opération

FRAIS DE RÉCLAMATION SUR VIREMENT ÉMIS VERS UNE AUTRE BANQUE Selon les tarifs de l'autre établissement bancaire

(1) Frais par virement jusqu'à la fin de l'année calendaire.

Émission ou réception d'un virement NON SEPA

- Taux de commission de service : 0,10%
 - Minimum de perception 17,00 €
 - Maximum de perception 80,00 €
- Commission pour virement émis tout frais au donneur d'ordre (forfait en sus) 20,00 €
- Taux de commission de change (devises seules, en sus) : 0,05%
 - Minimum de perception 17,00 €
 - Maximum de perception 80,00 €

■ Chèques

- Encaissement et paiement de chèques étrangers :
 - Taux de commission de service 0,10%
 - Minimum de perception 17,00 €
 - Maximum de perception 80,00 €
 - Taux de commission de change (devises seules, en sus) : 0,05%
 - Minimum de perception 17,00 €
 - Maximum de perception 80,00 €
- Impayé sur l'étranger (forfait) 40,00 €
- Frais supplémentaires éventuels facturés par les correspondants étrangers Frais au réel

■ Retraits et paiements par carte

PAIEMENTS EN DEVICES :

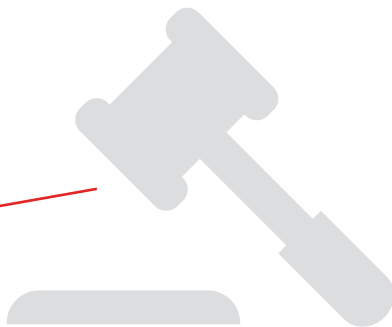
- Commission proportionnelle 2,80%
- Maximum de perception 6,25 €

RETRAITS EN DEVICES :

- Frais par retrait d'espèces aux DAB⁽¹⁾ d'autres banques :
 - Commission proportionnelle 2,90%
 - Commission fixe 3,23 €
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'autres banques :
 - Commission proportionnelle 2,80%
 - Commission fixe 6,25 €

(1) Distributeur Automatique de Billets.

12 RÉSOLURE UN LITIGE



La Caisse d'Épargne met tout en oeuvre pour vous offrir un service de qualité. Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent survenir. Pour nous en faire part, 3 niveaux de recours successifs vous sont proposés :

■ Votre agence Caisse d'Épargne : votre premier interlocuteur

Prenez contact avec votre conseiller. Expliquez-lui la nature de votre réclamation, donnez-lui vos raisons et précisez aussi clairement que possible ce que vous attendez de sa part.

■ Le Service Relations Clients : si le différend persiste

Si aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée avec votre agence, le Service Relations Clients peut intervenir pour réexaminer votre demande.

Pour le contacter :

• **PAR INTERNET** : remplissez le formulaire en ligne sur le site Caisse d'Épargne (www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾) rubrique - numéros utiles/Service Relations Clients

• **PAR TÉLÉPHONE** :

• Appels depuis la France et les DROM 09 69 36 27 38*

• Appels depuis l'international et les COM + 33 (0)9 69 36 27 38*

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours.

Si toutefois une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, ce délai pourra être porté à 60 jours.

** Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.*

• **PAR COURRIER**, écrivez au Service Relations Clients

Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, en précisant votre numéro de compte et en joignant toutes pièces justificatives, les courriers reçus ou envoyés, pour faciliter le traitement de votre dossier à l'adresse suivante :

*Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes - Service Relations Clients
61, rue du Château d'Eau - CS 31271 - 33076 Bordeaux Cedex*

■ En dernier recours : le médiateur Caisse d'Épargne

Si les échanges avec votre agence et le Service Relations Clients n'ont pas abouti à une solution qui vous convient, vous pouvez écrire au Médiateur dans la mesure où l'objet du

(1) Coût de la connexion selon votre fournisseur d'accès.

litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de la Médiation disponible sur simple demande. Le recours à la médiation est gratuit pour le client et se fait uniquement par écrit :

- Sur son site, en y complétant directement un formulaire : www.lemediateur.fbf.fr⁽¹⁾
- Courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur - CS 151 - 75422 Paris Cedex 09

Le médiateur répond dans un délai maximum de deux mois à compter de la date à laquelle il aura reçu tous les documents nécessaires de la part du client et de sa banque.

Le médiateur formule une proposition de solution motivée qu'il soumet à l'approbation des parties (client et banque).

■ Médiation de l'AMF :

Vous pouvez également saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans le cadre d'un litige relatif aux services et placements financiers (tels que actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres. La saisine du Médiateur peut se faire soit par voie postale :

*Monsieur le Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02*

soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org⁽¹⁾. La charte de Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

■ En complément :

Le guide de la Fédération Bancaire Française "comment régler un litige avec ma banque" vous sera remis sur simple demande ou peut être consulté gratuitement sur www.fbf.fr⁽¹⁾

Médiation de l'Assurance : Si toutes les voies de recours ont été épuisées, vous avez la possibilité de contacter le Médiateur de l'Assurance à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 09



(1) Coût de la connexion selon votre fournisseur d'accès.

LEXIQUE



ACCREDITIF :

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, Compte Épargne Logement ou Compte de Dépôt par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

AGIOS :

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

CHÈQUE :

Moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte de dépôt de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque est valable un an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

CHÈQUE DE BANQUE :

Chèque émis par la banque et dont la provision est garantie.

COMMISSION D'INTERVENTION :

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)

COMPTE INACTIF :

Compte inactif au sens de l'article L312-19 du Code monétaire et financier : un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes courants et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementée,
- Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

COORDONNÉES BANCAIRES :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau national et international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement et prélèvement.

DATE DE VALEUR :

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

DÉLAI D'ENCAISSEMENT :

Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, le montant du chèque est, en principe, disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. La Caisse d'épargne Aquitaine Poitou- Charentes vous fait une avance sur le chèque remis à l'encaissement aussi longtemps que ce délai d'encaissement existe. Elle vous permet d'utiliser la provision apportée par ce chèque. La Caisse d'épargne peut refuser de faire une avance sur un chèque tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours calendaires au maximum). La provision sera alors indisponible.

EEE (ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN) :

Pays membres de l'U.E. (Union européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

DU COMPTE :

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement de découvert autorisé).

REJET DE CHÈQUE :

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

REJET DE PRÉLÈVEMENT :

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

SEPA (SINGLE EURO PAYMENTS AREA) :

Espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin.

SCI :

Une Société Civile Immobilière est une société civile, qui a un objet immobilier. Une SCI de constitution de patrimoine privé comprenant des associés particuliers détenant plus de 50% du capital social de la SCI relève d'une "SCI de PARTICULIERS". Une SCI de constitution de patrimoine privé comprenant des associés professionnels détenant plus de 50% du capital social de la SCI qui n'hébergent pas leur activité professionnelle dans les locaux de la SCI relève d'une "SCI PATRIMONIALE".

MON AGENCE CAISSE D'ÉPARGNE

MES SERVICES DE BANQUE EN LIGNE

- > Internet : **www.caisse-epargne.fr**
(service gratuit hors fournisseur d'accès)
- > Solution mobile : **www.m.caisse-epargne.fr**
(service gratuit hors fournisseur d'accès)
- > **Téléphone : 3241**
(service gratuit + prix d'appel local)
- > Mon identifiant de banque en ligne :

Mon conseiller :

Sa ligne directe :

Son mail :

CONSEILS PRATIQUES

Que faire en cas de perte ou de vol de votre chéquier ou de votre carte bancaire ?

Avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou à défaut contactez le centre d'opposition national au :

> Pour les chèques : 0892 683 208
(service 0,35€/min + prix appel)

> Pour les cartes bancaires :

Vous téléphonez depuis la France : 09 69 36 39 39

Vous téléphonez depuis l'étranger : 00 33 9 69 36 39 39
(appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

Dans les 48 heures qui suivent, vous devez confirmer votre opposition auprès de votre agence, en précisant, pour la perte ou le vol de votre chéquier, les numéros des chèques perdus ou volés.

En cas de vol, vous devez effectuer une déclaration au commissariat de police ou à la gendarmerie la plus proche du lieu du vol et faire parvenir à votre agence un double de cette déclaration.



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 794 625 500 euros - Siège social : 61, rue du Château d'eau - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex - RCS Bordeaux n°353 821 028 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs" n°33063-2863 délivrée par la Préfecture de la Gironde, garantie par la CEGI 16, rue Hoche - Tour Kupka B - 92919 Paris La Défense Cedex.

